



Fiche d'urgence à compléter, à imprimer et à rendre à l'infirmière le jour de la Rentrée
Année scolaire 2022-2023

Nom : Prénom :

Classe : Date et lieu de naissance :

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :
.....

Compagnie d'assurance scolaire :

L'Enfant est-il assuré par l'établissement ? Oui Non

 En cas d'accident,

1. N° de téléphone du domicile :
2. N° du travail Père : Portable Père :
3. N° du travail Mère: Portable Mère :
4. Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :
.....

En cas d'urgence, l'élève est transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.

Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

PAI : Votre enfant bénéficie-t-il d'un projet d'accueil individualisé médical : Oui Non

Si non, souhaitez-vous la mise en place d'un PAI : Oui Non

Si votre enfant présente un problème de santé (Asthme, épilepsie, diabète, allergie alimentaire, autre) veuillez le mentionner

Vous devez impérativement prendre contact avec l'infirmière scolaire pour la mise en place d'un PAI (projet d'accueil individualisé) même en cours d'année.

Si dans l'éventualité et en cas de fièvre importante, l'infirmière donnera du paracétamol, merci de nous communiquer le poids de votre enfant :

Vaccination : Il est rappelé que vous devez vérifier que votre enfant est à jour. Seul le vaccin contre le tétanos est obligatoire (sauf les enfants nés en 2018 : 11 vaccins obligatoires).

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique

NOM adresse et n° de téléphone du médecin traitant

AUTORISATION PARENTALE (obligatoire)

Nous soussignés....., responsables légaux de l'enfant

Autorisons Le chef d'établissement, ses adjoints ou les responsables des sorties pédagogiques à prendre toute mesure (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendue nécessaire par l'état de l'enfant.

Date :

Signature des responsables